

Réalisé par Laurence Marchal
Publié le 23 / 01 / 2008

Actualité

"KBL France va se développer sous la marque Richelieu"

Ce matin, KBL European Private Bankers, la business unit du belge KBC Groupe, a annoncé la signature d'un protocole d'accord en vue de l'acquisition à 100 % de Richelieu Finance, société de gestion fondée par Gérard Augustin-Normand qui a connu quelques difficultés ces derniers temps, comme l'a révélé Le Figaro en début de semaine.

Cette opération permet à KBL European Private Bankers (50 milliards d'euros d'actifs) d'accélérer son développement en France. L'entité, présente dans le pays depuis 1998 par le biais de KBL France, n'a de cesse de s'agrandir et a notamment acquis en 2003 Aurel Leven Gestion. S'agissant de Richelieu, les négociations auraient été entamées de longue date. Mais les difficultés rencontrées par la société de gestion auraient précipité le processus. Lors d'entretiens accordés à Newsmanagers, Olivier Roy, directeur général de KBL France, et Marie-Paule Gillen, secrétaire générale de KBL European Private Bankers, expliquent l'intérêt de l'acquisition de Richelieu.

Quelle est la logique de l'opération ?

Marie-Paule Gillen : Nous sommes présents en France depuis 1998 via KBL France. Depuis, nous avons toujours cherché à faire croître la taille de cette filiale, notamment par le biais d'acquisitions. L'objectif était d'atteindre la taille critique de 5 milliards d'euros. Cela s'est fait lentement, car il y a peu d'opportunités d'acquisitions sur le marché français. Avec Richelieu, nous y parvenons enfin, puisque nos encours, qui étaient de 1,7 milliard d'euros en France, passent ainsi à 5,7 milliards [données à fin décembre 2007].

Olivier Roy : Cette opération résulte de la volonté de deux maisons de se rapprocher afin de faire jouer leurs complémentarités. Richelieu Finance souhaitait en effet se développer dans la banque privée, tandis que nous avons l'ambition d'être un acteur majeur en France. Nous les connaissions bien depuis longtemps, étant notamment investisseurs dans leurs fonds.

Vous semblez indiquer que les contacts entre vous et Richelieu existent de longue date ? N'y a-t-il pourtant pas eu un effet d'opportunisme dans cette acquisition ?

Marie-Paule Gillen : Il n'y a pas eu d'effet d'opportunisme de notre part. Au contraire, il s'agit d'une stratégie volontaire et bien réfléchie.

Cette acquisition s'inscrit-elle dans la même logique que celle d'Aurel Leven Gestion il y a quelques années ? A ce titre, allez-vous faire disparaître le nom de Richelieu ?

Olivier Roy : Ce n'est pas la même chose. Pour Aurel Leven Gestion, nous avons acquis le portefeuille de clients d'une société, dont le nom continue d'exister. Il n'était donc pas possible, de toute façon, de conserver le nom.

Dans le cas de Richelieu, les choses sont différentes : il s'agit d'un rapprochement à 100 %. A terme, KBL France se développera dans la banque privée sous la marque Richelieu. En cela, nous suivons le même modèle que les autres entités européennes de KBL European Private Bankers. La banque est en effet organisée en une fédération d'établissements régionaux, où chacun développe sa propre marque.

Ne pensez-vous pas que le nom Richelieu a souffert ces derniers temps ?

Olivier Roy : Non, nous estimons que le nom n'a pas souffert. Les équipes de Richelieu ont géré de façon prudente. C'est leur secteur, celui des petites et moyennes valeurs, qui a été attaqué. Richelieu reste une belle maison.

Marie-Paule Gillen : Nous allons garder le nom d'une maison qui a une belle renommée. Le nom de KBL France va en revanche disparaître.

Comment allez-vous vous développer en termes de clientèle, sachant que KBL s'est davantage concentré sur la banque privée et Richelieu sur les CGPI ?

Olivier Roy : KBL France a aussi une clientèle de CGPI, que nous allons donc continuer à développer. Nous allons aussi nous renforcer dans la banque privée, notamment en province où nous avons une forte présence via nos bureaux régionaux.

En termes de gestion, allez-vous fusionner les deux équipes ?

Olivier Roy : Dans la gestion, le modèle que nous avons est celui d'une banque avec une filiale société de gestion unique. Dans ce cadre, nous pouvons envisager de fusionner la gestion, mais cela n'est pas encore défini.

Marie-Paule Gillen : Il est encore un peu tôt pour dire ce qu'il va se passer dans ce domaine, mais nous aurons bien sûr une organisation plus efficiente.

Propos recueillis par Laurence Marchal